

# Formation Niveau VI

## *Dirigeant Funéraire*



**THANORIA**  
FORMATION FUNÉRAIRE

A l'instar de tout chef d'entreprise, le Dirigeant Funéraire a toute une palette de responsabilités, allant du commercial à la gestion et passant par le cœur de métier du funéraire. Il saura mettre à profit ses compétences pour assurer la finalité de son entreprise en garantissant ses relations externes et la bonne gestion de son personnel.

Rigoureux, empathique et possédant un sens aigu de l'écoute, le dirigeant funéraire saura accueillir, conseiller et accompagner les familles au gré des étapes qui constituent l'organisation d'obsèques.

### Programme

#### **Module 1**

*Comptabilité*

#### **Module 2**

*Droits des sociétés*

#### **Module 3**

*Droit Fiscal*

#### **Module 4**

*Droit de la Consommation et de la Concurrence*

#### **Module 5**

*Management et encadrement d'équipe*

#### Durée

70 heures

#### Prérequis

Langue française  
Diplôme Conseiller funéraire

#### Matériels requis

Ordinateur  
Connexion internet  
Calculatrice

#### Modalités d'évaluation

QCM

Tarif : 1 500€ HT

Découvrez le détail de notre programme sur notre site :  
[www.thanoria.fr](http://www.thanoria.fr)

# Contenu détaillé du programme

## **Comptabilité (21h)**

- Introduction
- Bilan CR SIG
- Les investissements
- L'emprunt bancaire
- Trésorerie et BFR
- Le plan de financement
- La gestion comptable du stock
- Analyse de rentabilité
- Rémunération du dirigeant

## **Droits des sociétés (7h)**

- Les statuts de l'entreprise
- La création de l'entreprise
- L'augmentation de capital
- Le dépôt de bilan

## **Droit Fiscal (7h)**

- L'impôt sur les sociétés
- Le fonctionnement de la TVA
- Autres impôts et taxes

## **Droit de la Consommation et de la Concurrence (7h)**

- Généralités
- Devis et bon de commande
- Escompte et réductions commerciales
- Démarchage et vente à domicile

## **Management et encadrement d'équipe (28h)**

- Généralités du droit du Travail
- Entretiens professionnels
- Obligations de l'employeur en matière de sécurité
- Décryptage de la convention collectives des Pompes Funèbres



Cette formation s'inscrit dans un cadre légal conformant à l'arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires, modifiant l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 fixant le contenu et les modalités d'obtention de l'attestation permettant d'exercer pleinement la fonction de Dirigeant Funéraire.

# Informations pratiques

## **Inscription :**

- Entretien téléphonique et validation des prérequis par téléphone
- Prendre contact au : **04.28.39.07.77** ou par email à l'adresse suivante : **[contact@thanoria.fr](mailto:contact@thanoria.fr)**

## **Délais :**

- Session en continue

## **Modalités d'exécution :**

- Distanciel - E-learning. Apprentissage à distance à travers une solution en ligne dédiée
- Des horaires de connexion selon votre rythme et vos contraintes

## **Modalités de suivi :**

- Relevés des temps de connexion
- Un chargé de formation en support technique permanent

## **Modalités d'évaluation :**

- QCM
- Note d'admissibilité : 10/20

## **Débouchés :**

- Responsable d'agence funéraire, responsable de crématorium ou de chambre funéraire

## **Certification :**

La formation est dispensée dans le but d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de responsable d'agence et chef d'entreprise funéraire conformément au décret n°2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'Arrêté du 30 avril 2012.

**Cette formation est à réaliser dans les 12 mois à compter du début de l'exercice dans la profession.**

**Une attestation est délivrée en fin de formation.**